

Compte-rendu de la réunion du Sou des écoles Jean de La Fontaine
Jeudi 15 novembre 2018
Grande salle de motricité de l'école

Présentes : Céline B., Céline H., Chloé, Claudine, Dorothee, Fanny, Florence, Hélène, Maud, Noëline, Ouarda et Virginie

Excusées : Elmy, Marie et Rim

Ordre du jour :

1. Point sur les commandes de chocolats 2018
2. Planification des actions proposées en 2018 / 2019

Avant de débiter la réunion, nous faisons un tour de table pour nous présenter car nous accueillons une nouvelle maman : Céline H., maman d'Emilien en CM1.

1. Point sur les commandes de chocolats 2018 :

Le 16 novembre 2018, le montant total des commandes s'élève à 2 564,70€ ce qui nous rapporte un bénéfice de 641,18€. Les commandes seront officiellement clôturées le 20 novembre au soir.

Pour l'instant, le meilleur vendeur est Thibault Percepied suivi d'Eliott Bacher.

La mise en sac est à prévoir autour des semaines 50 ou 51.

2. Planification des actions proposées en 2018 / 2019

Vente de pizzas :

- Fanny et Marie se sont renseignées auprès de Scooter Pizz qui serait prêt à renouveler l'opération cette année. La vente de pizzas serait prévue le vendredi 15 février 2019, veille des vacances d'hiver.
- Nous partirions, comme l'année dernière, sur 4 types de pizzas (ravioles, thon, jambon/fromage et une spéciale Sou JDLF) disponibles en 2 formats (large ou medium).
- Fanny doit confirmer, par mail, toutes les informations à Scooter Pizz mais, pour l'instant, l'opération reste en stand-by car plusieurs membres du Sou trouvent la qualité des pizzas insatisfaisante.
- L'opération « vente de brioches / galettes des rois » pourrait remplacer la vente de pizzas, en janvier.

Vente de brioches / galettes des rois :

- Chloé se renseigne auprès du Palais Gourmand pour une opération à planifier en janvier.
- Suivant la réponse obtenue, nous confirmerons ou non l'opération vente de pizzas. La réponse doit donc être assez rapide.
- Si c'est impossible en janvier, la vente de brioches pourrait se faire à un autre moment dans l'année.

Créations au crochet :

- Claudine propose de fabriquer plusieurs modèles de créations au crochet pour les vendre au profit du Sou JDLF.

- Rim mettrait à disposition un espace de « dépôt vente » au Vival (ex : à côté de la caisse) et la totalité des profits de ces ventes serait reversée au Sou JDLF.
- Une vente serait également organisée à l'école le mercredi 19 décembre, avant les vacances de Noël. Noëline demande l'accord des directrices. Claudine proposerait à la vente 3 ou 4 modèles de créations différents sur le thème de Noël. Le prix des créations reste encore à définir.
- Si les directrices donnent leur accord, une communication sera faite aux familles par mots dans les cahiers et affichage à l'école.
- La vente pourrait être renouvelée à Pâques.

Objets personnalisés :

- Florence et Maud proposent une sélection d'objets personnalisés : boîte métal, sac à dos, set de table, sac isotherme, calendrier et sac bi-matière.
- Le calendrier est éliminé car, cette année, un modèle de ce type est proposé avec la vente des photos de classe.
- Maud a contacté Initiatives et elle explique qu'à partir des mêmes dessins, 2 objets personnalisés peuvent être réalisés.
- Un vote à main levée est effectué pour choisir l'objet personnalisé retenu. C'est la boîte métal qui remporte la majorité des voix.
- Maud et Florence doivent vérifier qu'il n'existe pas de minimum de commande par classe puisque ça sera une boîte par classe.
- On partirait sur un prix de revente à 7€ pour 1 boîte et 12€ pour 2 boîtes.
- Le mot serait mis dans les cahiers la semaine du 11 février, avant les vacances d'hiver, pour un retour des commandes le 15 mars au plus tard.

Pucier :

- Le pucier sera organisé à l'école, le dimanche 7 avril. Nous conservons l'organisation d'un pucier généraliste et non d'une bourse puériculture.
- Claudine propose de préparer des bugnes pour vendre à la buvette le jour J.
- Dorothee et Hélène prennent en charge l'organisation du pucier.
- La prochaine réunion du Sou JDLF, concernant l'organisation du pucier, aura lieu le jeudi 24 janvier à 20h00.

Fête de l'école :

- Noëline demande aux directrices la date retenue pour la fête de l'école.
- Le démarchage pour les lots de la tombola doit débuter début avril, au plus tard. Chloé propose de s'en occuper.

BONNE LECTURE !!